

Solidarités
Nouvelles asbl



MAGAZINE SAISONNIER
DAL - SOLIDARITES NOUVELLES
HIVER 2023 - 2024



qui SOMMES - NOUS ?

Le DAL est une branche de Solidarités Nouvelles qui se rassemble au sujet du droit à un logement décent pour tou·tes, aussi bien les habitant·tes de la rue que les personnes en mal logement. Le DAL est actif dans les régions de Charleroi et de Liège.

Mais qui sommes-nous ? Nous sommes des militant·es qui nous réunissons de manière conviviale pour discuter de toutes les questions et les injustices liées au logement. Chacun·e avec nos diversités propres, nous tentons d'apporter collectivement soutien et entraide aux personnes en mal logement, et nous essayons de faire bouger les lois pour amener à une vraie politique de la brique garantissant un toit pour tous·tes.

Nous visons à établir un dialogue entre le politique, les citoyen·nes et les habitant·es de la rue pour revendiquer l'application de leurs droits et de leurs devoirs concernant le logement.

Nous avons acquis, au fil des actions et des projets menés, une expertise en matière de logement que nous mobilisons pour réclamer plus d'égalité dans ce domaine.

Les activités du DAL sont nombreuses. Vous pouvez en prendre connaissance dans ce magazine : manifestations, journées de réflexion, appropriation des droits et des devoirs par rapport au droit au logement...

Si cette thématique vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Claudine, Claudia, Nath, Zaza, Willy, Philippe, Yves, Thierry, Carine, Hbib, Benoit, Myriam, Renée et Aurélien ont choisi et rédigé les articles et réalisé ce numéro d'hiver.



Le DAL, Droit Au Logement, est plus que jamais présent sur le terrain, comme vous le découvrirez tout au long de ce journal.

En effet, l'hiver est là, et il n'est pas prêt de se terminer vu nos difficultés climat. Oui mais alors, que pouvons-nous faire ? nous simples citoyens...

Être présents, sur le terrain, pardon, sur tous les terrains. C'est ainsi que nous pouvons changer le monde, enfin, quelques petites choses dans notre ville, dans nos quartiers.

Nous avons été très actifs ce dernier trimestre. Beaucoup de manifestations, et d'évènements auxquels nous avons participé, en plus de nombreuses réflexions et d'études de lois et d'amendements.

Commençons par notre manifestation dans les rues de Charleroi pour réclamer un logement pour tout-es. Nous y avons gagné, oui, ça arrive, des rencontres avec toutes les institutions et les cabinets politiques s'occupant du logement qui seront prévues dans un futur proche.

D'autres événements au calendrier vécus, comme à venir, telle une participation à la commémoration des victimes de la rue de Charleroi, ville basse, ou encore une visite d'une expo au Palais des Beaux-Arts sur le harcèlement dans nos rues, sans oublier le colloque logement pour lequel nous avons préparé une saynète concernant les divers modes d'expulsion et qui a été très appréciée par le public associatif, politique et estudiantin.



La saynète constitue un excellent moyen d'aborder un sujet grave avec optimisme et intérêt en bienveillance.

Vous pourrez aussi lire, dans ce journal, des infos utiles sur la constitution de la garantie locative, le plan hivernal et les derniers horaires ainsi que des infos sur le travail de rue de différents acteurs de terrain et bien d'autres...

Foison d'articles sur le squat hivernal. Un coup de gueule concernant les SDF.

Nos amis de Liège vous proposent un rapport sur leur "marche du vide".

Et pour terminer une histoire de vie très révélatrice et inhumaine du système des expulsions d'un logement.

Peu importe le style de chacun des rédacteurs qui font selon leurs moyens pour vous faire découvrir un monde souvent invisibilisé, l'essentiel est de communiquer sur le droit qui importe à tout un chacun de se loger dignement.

Renée



Cachez ce squat que je ne saurais voir

Durant l'hiver, les abris de nuit sont complets, full, débordés, saturés.... Autant dire que les SDF doivent trouver des solutions alternatives ou risquer de mourir dans le dénuement le plus total.

Ils et elles n'ont pas trop de choix : affronter le froid glacial en extérieur, et cela va du banc public au parc jusqu'au coin de deux murs sous un pont. Un banc public auquel l'on pourrait soustraire le « C » pour les personnes mises au ban de la société... publique elle aussi...

Puis il y a les débrouillard-es... trouvant parfois un bâtiment abandonné, un ancien abribus ou une aubette du TEC ou, d'autres encore, squattant une entrée d'immeuble au grand dam des résidents. Et enfin, des téméraires qui creusent des bosquets, voire des buissons, ou, via la solidarité, possèdent une petite tente et 2 couvertures qu'ils cachent en journée espérant les retrouver le soir. Ici à Charleroi, on a eu des idées de squats farfelus qui vont jusqu'à s'établir dans un cimetière, dans des galeries ou des voitures pourries ou encore dans des abris de chantier, ce qui ne manque pas dans ce contexte de renouveau de notre ville.

Des endroits qui restent le plus souvent insalubres, humides et obligatoirement partagés avec les rats et d'autres représentants de la faune locale, ce qui, par conséquent, ajoute un danger, y compris pour la santé plus que précaire des personnes qui n'ont d'autre choix que d'occuper ce que l'on oserait à peine qualifier d'abri temporaire.

Le squat démythifié n'en reste pas moins une solution d'emplâtre pour notre ville et notre société, ce qui montre un effet croissant de la pauvreté sociale actuelle à laquelle les pouvoirs politiques tentent de répondre par de petits projets qui restent gravement insuffisants surtout en cette période hivernale.

Des règlements communaux ont beau exister, des actions de rue, des associations qui œuvrent pour apporter des solutions aux personnes qui s'abritent, Il existe néanmoins une pléthore de squatteur·euses qui restent invisibles et, ainsi officiellement, ne gâchent pas notre confort visuel d'un espace public bien rangé dans lequel la pauvreté semble indicible.

Cependant, au vu du nombre recensé, et au-delà des bâtiments communaux, d'anciens commerces privés mais aussi des maisons et d'autres logements restent vides et à l'abandon ; il est regrettable de constater l'expulsion de squats qui sont pourtant parfois mieux tenus que s'ils étaient restés vacants à s'écrouler et décrépir. Que de regrets de se balader dans nombre de quartiers autrefois si chaleureux et de constater tout ce "vide", alors qu'à deux pas, emmitouflé dans un semblant de couverture, un être humain, parfois accompagné de son chien, peine à survivre.

Myriam Machiroux





Manifestation : Journée Mondiale de l'habitat

Comme chaque année, le premier lundi du mois d'octobre, c'est la journée mondiale de l'habitat et, il faut bien se l'avouer, en matière de logement, il y a encore beaucoup à faire.

Alors, nous, les militant·es du DAL, avons décidé de rappeler aux institutions publiques telles que la Sambrienne, le fond du logement ou encore la société Wallonne du logement que la situation à Charleroi est encore très problématique.

Par ailleurs, nous avons tenu à rappeler que si chacun attend que l'autre fasse bouger les choses, rien ne changera.

Alors, avec notre équipe du DAL, nous avons organisé une manifestation à laquelle une centaine de personnes a participé.

Après nos différents arrêts devant les institutions et celui à la rue de la montagne où nous avons une nouvelle fois rappelé aux yeux de tous les nombreux bâtiments vides qui s'y trouvent, nous nous sommes rassemblé·es sur la place verte.



Mais la journée n'était pas encore finie ! Nous avons pu profiter d'un bol de soupe bien chaud accompagné d'une tartine de beurre, ce qui nous a bien revigoré.

Nous avons terminé la journée avec les remerciements des différentes associations qui ont participé à la manifestation avant de laisser la place au slam, aux témoignages et aux prises de parole des engagé·es pour le droit au logement. Il était temps alors de remballer nos pancartes et nos calicots.

Satisfait·es de cette journée, nous pensons déjà à recontacter les institutions devant lesquelles nous avons scandé nos revendications, avec l'espoir de faire changer les choses.

Nath et Zaza



Poésie masculine

Sur l'invitation de Madame Alicia Monard, échevine de l'Égalité des chances, nous avons été invité·es à cette expo.

Nous, le DAL, avons décidé de nous y rendre.

Nous avons été accueilli·es par des personnes, dès le départ, bienveillantes qui nous ont proposé de les suivre dans une expérience et un parcours très particulier.

En effet, contre toute attente, l'expo traitait du HARCELEMENT DE RUE dont les premières victimes sont les femmes.

Un petit circuit était à suivre, animé par des personnes bienveillantes et compétentes. Des questions "pour ou contre" et des petits débats.

Ensuite, une véritable expérience prenante, par petit groupe. Chaque groupe, entre dans un "tunnel tout noir" interactif.

Nous pouvons y déambuler.

Quelle désagréable surprise, à chaque pas, nous entendons des voix masculines, qui expriment leurs pensées.

Très vite on comprend que ce sont des mots entendus dans la rue, dans le bus, dans des lieux publics et qui sont adressés aux femmes.

Certaines participantes ont du mal à supporter, elles sortent.

A la sortie de ce tunnel, nous sommes accueilli-es par une psychologue qui nous emmène dans une salle où nous pouvons débattre.

Impressions :

Pour certains hommes, une prise de conscience de leurs propos à l'égard des femmes.

Mémoires de rue



Le 12 octobre 2023 Charleroi a vécu une journée empreinte de compassion et de solidarité lors de la journée « Mémoires de rue ».

A 11h un groupe d'engage-és, dont le DAL de Solidarités Nouvelles, s'est réuni au départ de "Comme Chez Nous " ou si vous préférez du " rebond " de Charleroi prêt à marquer cette journée spéciale.

La marche les a conduit-es à la place verte de Charleroi, un lieu symbolique de la ville. C'est là que la véritable essence de cette journée s'est dévoilée avec des témoignages poignants de personnes vivant dans la rue. Ces témoignages anonymes ont offert un aperçu de la réalité quotidienne de celles et ceux qui luttent pour survivre sans abri.

C'était un rappel émouvant de l'importance de l'empathie et du soutien pour celles et ceux qui sont les plus vulnérables. Ensuite, le cortège s'est rendu au parc Astrid où un hommage a été rendu aux personnes décédées dans la rue. Leurs prénoms ont été prononcés, rappelant qu'ils et elles n'étaient pas seulement des chiffres mais des individus dotés d'histoires et de vies totalement singulières qui méritaient d'être reconnues à leur juste valeur.

Pour la majorité de femmes : dégoût, colère, tristesse, prise de conscience d'un vécu, revivre un vécu trash, parfois enfouis.

Une jeune fille parmi nous nous a confié avoir revécu, dans un autre contexte, des harcèlement scolaires, à la suite desquels elle a fait deux tentatives de suicide.

Heureusement, sa maman était là et l'a sauvée deux fois. Après une thérapie soutenue, elle s'en est sortie, plus forte et plus déterminée que jamais pour croquer la vie à pleines dents.

Elle reprend son parcours et deviendra bientôt aide-soignante.

Comme quoi l'espoir est permis quand on est bien entouré-e et qu'on a des ami-es bienveillant-es.

Renée, Ornella et Claudia



Une minute de silence a suivi un moment de recueillement pour honorer leur mémoire.

Pour conclure cette journée emplie de compassion, le resto du cœur de Charleroi a généreusement offert boisson et sandwich à toutes et tous.

Cette touche de chaleur humaine a renforcé le sens de la communauté et a démontré que la solidarité pouvait apporter un réconfort tangible à celles et ceux qui en ont besoin.

La journée « mémoires de rue » a laissé une empreinte indélébile dans le cœur de Charleroi rappelant à tout le monde que la compassion et l'empathie peuvent changer des vies. Elle a également mis en lumière l'importance de la lutte contre l'itinérance et de la recherche de solutions pour soutenir les sans chez-soi.

Cette journée spéciale est un plaidoyer au pouvoir de la communauté pour faire la différence dans la vie de celles et ceux qui sont les plus vulnérables. Elle nous encourage, nous le collectif DAL, à continuer à travailler ensemble pour un avenir dans lequel personne ne sera contraint de vivre dans la rue.

Les rencontres des petits déjeuners politiques du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP)

J'étais au RWLP avec ma casquette du DAL en plus de celle de Témoin du Vécu Militant (TVM). J'ai donc eu cette chance de croiser différents membres de partis politiques.

Les partis invités ont été : Ecolo, PTB , MR, Les Engagés, Défi, PS.

Nous avons échangé sur plusieurs thèmes tels que l'emploi, la digitalisation de la société, les transitions justes, l'accroissement du taux de pauvreté, le sans-abrisme et le logement, les droits liés à la parentalité ainsi qu'à l'alimentation et enfin la fiscalité. A la fin de l'entretien, nous posons des questions fermées pour lesquelles ils et elles devaient se positionner par un "oui" ou un "non" avec, en addition, un court commentaire.

Avant chaque début de thème, et pour aller vers les questions, un témoignage sur le sujet était lu. Voici le mien au sujet du sans-abrisme : *"On n'est pas d'accord que, d'un côté, on continue à brutaliser les personnes sans-abri, avec des règlements sur la mendicité, en les chassant d'endroits publics, en les laissant dormir dans les gares puis en les chassant, etc.*

Les personnes dans la rue ont besoin de beaucoup de soin et d'attention. Mais surtout, ils ont besoin que les solutions existent dès qu'ils se sentent la force de sortir de la rue. Il faut un logement, un accompagnement en santé, aussi bien mentale que physique, pour recréer de la confiance et du lien social. La rue, c'est un traumatisme dans la vie. Il est souvent dû à d'autres traumatismes. Il faut beaucoup d'attention, de temps et de soin.

On ne fait pas assez, pas assez vite et ce n'est pas assez soutenant. Les solutions doivent se mettre en place avec eux en étant très présents pour qu'ils puissent saisir les perches tendues quand c'est possible.

Et puis, il faut aussi éviter que des personnes deviennent sans-abri. Mais sortir de prison, sortir de l'aide à la jeunesse, être sans-papier, vivre la maltraitance, devoir quitter la famille trop tôt car le statut cohabitant s'applique, etc., ce sont toutes des causes du sans-abrisme. Même si on sait que les accidents de la vie et parfois le désœuvrement peuvent aussi conduire à la rue."

Ensuite les questions suivaient et je passais le relais à une autre personne pour les questions.

Les échanges furent très enrichissants. La convivialité était au rendez-vous. Christine MAHY avant chaque rencontre nous briefait afin que la rencontre se passe au mieux.

Le réseau a établi un petit livre reprenant les récits de nos rencontres avec les partis politiques. Il retrace notre expérience de petit déjeuner politique, à la veille des élections de 2024. Un aperçu des 6 rencontres. Même si je n'ai participé qu'à 5 rencontres, car, lors de l'une d'elles, j'étais sur les planches pour répéter pour notre projet théâtre dont vous pourrez lire un article au sein du toit en action qui relate le jour de notre représentation.

Écouter, écouter, écouter était le maître-mot pour tout-es les participant-es. Il est frustrant de ne pas interagir après chaque réponse. Il fallait également essayer de ne pas ruminer sa frustration, pour « se laisser la tête libre » à l'écoute. Comme dit plus haut, Christine, la secrétaire générale du RWLP, nous préparait avant l'arrivée du politique, et le moment partagé doit être considéré comme un outil de travail pour le futur.

Mais l'une des principales revendications porte sur le pacte logement-énergie pour les portefeuilles plats. Mais cela j'y reviendrai dans un autre toit en action.

J'espère donc, cher lecteur, avoir brossé un résumé assez large de ces rencontres afin que vous puissiez voir tous les enjeux que nous avons en main et l'importance d'aller voter. Chaque parti avait sa manière de répondre, et cela nous a mis davantage de perspectives dans les programmes des différents partis.

Et comme je dis à chaque fin d'article pour ne pas faillir à la tradition : si le Droit Au Logement est un sujet qui te parle et si tu te sens le besoin d'échanger ou de partager avec nous des expériences ou si, simplement, parler du sujet est quelque chose qui a du sens pour toi, rejoins-nous au sein du DAL afin que nous construisions un habitat pour chacun-e dans une société qui doit aller vers une justice de l'habitat pour tout-es.



Organisée par l'association Ruban blanc, ce 24 novembre, Place Buisset à Charleroi, qui milite contre les violences faites aux femmes, nous avons voulu, nous aussi, y participer et défendre les droits des femmes au logement, car pas d'accès à un logement décent, c'est inadmissible, et en tant que femme ou mère c'est une violence de société qui est encore plus intolérable.

Nous avons présenté un texte sous forme de slam.

Le voici :

Charleroi fête la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, 75 ans.

Moi, je rappelle la Déclaration Universelle des droits de la Femme,

Pour une société où les femmes ont le droit de travailler, de voter, d'exister dans l'égalité.

Mais surtout, oui surtout, n'oublions pas le droit de lutter Et de ne plus se laisser malmené.

*Les droits c'est quoi ?
Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité.
Droit à un toit, à manger, à se soigner.
Droit dans la vie privée.*

*La convention interdit quoi ?
La torture et les traitements inhumains,
Le travail forcé,
La détention arbitraire,
La discrimination dans les droits fondamentaux.*

*Et pourtant, oui pourtant
Un des aspects de la violence faite aux femmes,
Est l'accès à un logement décent
Sans dépendre d'un mari, d'un parent.*

*C'est violent pour une femme de se retrouver sans logement.
C'est violent pour une femme de se retrouver dehors, avec ou sans enfant.*

C'est violent pour une femme de ne pouvoir rentrer chez elle, le soir, pour s'abriter, se réchauffer.

C'est violent pour une femme, une société qui ne garantit pas un foyer sécurisé.

*Je pense encore plus à ces femmes dans la rue,
Qui cherchent désespérément un abri pour la nuit,*

*Où les places sont chères.
Car malgré les nouvelles places,
Cela reste totalement insuffisant.*

*Ces abris précaires où règne le mal dominant.
Ça aussi c'est de la violence faite aux femmes*

*Moi, je milite au DAL, droit au logement,
Venez nous rejoindre pour communiquer,
Lutter, informer, s'informer.*

*Qu'avoir un toit c'est un droit
Que pour le DAL, droit au logement,
C'est une priorité de tous les temps.
Et qu'ici à Charleroi,*

*Ça doit aussi être un combat
Un combat de chaque jour.*

Nath, Renée et Zaza



Le peuple sur le pied de guerre

C'est au café polyculturel résistance, ou CPR pour les intimes, que la dernière assemblée citoyenne mobilisa une quarantaine de personnes bien décidées à entamer les préparatifs de diverses actions civiles.

Cette nouvelle alliance fourmille de leaders d'associations bien connues. Militant-es et simples quidams sont tout-es motivé-es à résoudre le dramatique problème des logements vides, et il est temps, maintenant, d'interpeler les pouvoirs publics.

C'est pourquoi, plusieurs types d'actions furent proposés au menu de la réunion. Ici, seules les « marches du vide » et leurs extensions comme plat de résistance retiendront notre attention.

Fini les balades et les promenades ! Le sujet est aujourd'hui bien trop sérieux. Il faut muscler « l'affaire » !

Pourtant, il ne faut pas non plus négliger l'intérêt que les élu-es portent à ce « furoncle » sociétal.

Et c'est à coups d'amendes par-ci et de décrets par-là qu'ils pensent résoudre le problème. Mais, comme toujours, ces méthodes ont leurs limites, et ça n'avance pas, à peine des emplâtres sur des jambes de bois. On occulte encore la souffrance humaine et son incidence sur la vie en société.

La pression est générale, ça gronde dans les quartiers ! Démunis sans logis, loyers exorbitants, spéculations, marchands de sommeil, toutes formes d'expulsion, discrimination des proprios, coûts des charges appauvrissant les familles...

L'humidité et son lot de moisissures qui s'insinuent, trafics de drogue, prostitution clandestine, squats, nids à rats, vermines...

La déshumanisation est en route !

Soyons un tant soit peu manichéen-ne. Si tous les logements vides étaient restaurés et remis à disposition, il y aurait davantage d'offre que de demande et le prix des loyers ainsi que la valeur du bâti s'effondreraient brutalement laissant apparaître que notre modèle de société est obsolète.

Alors, à qui profite le crime ?

Qu'importe. Le bruit circule qu'une réappropriation des biens laissés à l'abandon au profit de collectifs citoyens est, semble-t-il, la seule et unique solution.

C'est pourquoi le repérage, les manifestations, les appels à la mobilisation, le tractage, la désobéissance civile, etc. seront les apéros des futures mobilisations qu'une marche aux flambeaux mettra en lumière.

Entre la poire et le dessert, la sagesse doit nous imposer des directives mûrement réfléchies dont le moteur sera essentiellement l'obligation d'agir pour défendre la vie grâce à la loi sur la non-assistance à personne en danger et, si nécessaire, de recourir à la légitime défense.

D'aussi loin que l'on se souvienne, Coluche, l'abbé Pierre ou encore Sœur Emmanuelle ont bien tenté d'infléchir l'insensibilité humaine grandissante, mais rien n'y fait.

La bienveillance et l'amour de son prochain ne s'échange pas contre la haine, l'indifférence ou le profit...

Mais aujourd'hui, il y a une brèche dans le système. La proportion de personnes touchées par les accumulations de contraintes sociales est plus nombreuse que celle des personnes qui vivent dans la quiétude d'une vie aisée et à l'abri de tout souci.

Alors, place à l'action ! Partons réquisitionner tous les logements vides pour les « offrir » à ceux qui n'en ont pas, à ceux qui cherchent désespérément un toit, à ceux que des lois scélérates ont poussés dehors... Ah, ces douces rêveries de militantisme engagé...

Toutes ces actions en devenir ne doivent pas nous dérouter d'une mission qui pourtant s'impose ici et maintenant : générer une saine métamorphose en éveillant les consciences.

Alors, ouvrons la porte de l'âme en offrant aux disparus de la rue cette ultime épitaphe : « pour vous, éclaireurs disparus de cette insanité, il n'y aura point de chant d'honneur et encore moins de fleurs. Et comme abri pour vos dépouilles salies et mutilées, c'est au charnier qu'elles seront jetées ».

Les assemblées citoyennes se tiennent au CPR Jonruelle
12, 4000 Liège

Pour plus d'infos: <https://www.facebook.com/mocliege/>

Philippe Thomas



Les IST, un fléau encore trop présent!

Le 1er décembre 2023 a marqué la Journée mondiale de la lutte contre le sida, et à cette occasion, l'association SIDA - IST Charleroi - Mons a organisé une action de sensibilisation dans le centre-ville de Charleroi. Le collectif DAL s'est prêté au jeu des animations proposées.

A la rue comme partout, nous devons rester prudent-es avec les relations intimes.

Les IST sont des infections sexuellement transmissibles. Mais attention, la plupart de ces infections n'ont pas de symptômes visibles.

C'est pourquoi, il est essentiel de faire attention lorsque nous avons des comportements à risques. Les signaux d'alarme sont nombreux et il faut prêter une attention particulière à notre corps lorsque nous craignons une IST.

Comment s'en prémunir ? En tout premier lieu, il faut se protéger adéquatement. Il y a aussi bien des préservatifs pour hommes que pour femmes. Ensuite, même si nous savons que cela n'est pas toujours accessible pour tout-es, il est important d'entretenir quotidiennement son hygiène corporelle.

Dans le cas où vous avez néanmoins un comportement à risques, il est possible de vous faire dépister gratuitement dans un centre de prévention.

N'hésitez pas à consulter votre médecin qui pourra vous orienter dans le centre le plus proche de chez vous.

A Charleroi, nous avons les plannings familiaux ou encore l'ASBL La Bulle qui propose des dépistages gratuits sur RDV.

Pour celles et ceux qui ne savent pas comment entreprendre cette démarche et qui n'ont pas de médecin traitant, n'hésitez pas à vous rendre au relais santé pour un soutien adapté à votre situation.

Le relais santé est ouvert le lundi matin de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 12h30 à 16h30 à la rue d'Angleterre au numéro 10.

Thierry



Température des milieux associatifs Liégeois

A Liège, les milieux associatifs sont nombreux et apportent différentes aides bien nécessaires aux plus modestes.

Les besoins sont nombreux et les aides sont variées :

- Colis alimentaires;
- Aide vestimentaire;
- Soutien administratif;
- Un moment de chaleur humaine autour d'un repas chaud;
- Une oreille attentive et bienveillante ;
- Informations et réorientation ;
- Etc.

Les personnes qui bénéficient de ces aides sont de tous milieux : sans-logis, précarisé-es, familles, migrant-es, mal-logé-es... Il n'y a pas de profil type.

Le prix des loyers ainsi que les charges sont tellement chers que les personnes qui ont un toit n'ont d'autre choix que de venir chercher des aides dans les milieux associatifs.

Les personnes sont de plus en plus nombreuses si bien que, en 4 ans d'existence, une association d'aide alimentaire est passée de 50 inscrit-es en 2021 à 580 inscrit-es en 2024. Ce n'est plus gérable.

De la banque alimentaire, il y a des marchandises non périssables qu'on ne reçoit pas ou plus comme du chocolat, de l'huile ou encore du sucre.

Les bénéficiaires demandent également de la nourriture pour leurs animaux. Parfois c'est le seul lien affectif qui leur permet de tenir le coup dans les moments difficiles.

Pour ce type de denrées, les associations doivent faire appel aux dons ou les acheter. Il en va de même pour divers produits essentiels pour conserver un semblant de dignité tels que des mouchoirs, des serviettes hygiéniques, du savon, etc.

Les associations manquent cruellement de dons financiers et de bénévoles. Si vous avez ne serait-ce qu'un euro ou une heure à consacrer au bénévolat, n'hésitez pas à contacter une de ces structures associatives.

Il est également possible de donner les vêtements que vous n'utilisez plus, des couvertures, des équipements de survie. L'opération "boîtes à chaussures", où l'on peut mettre des aliments non périssables, des gants ou un bonnet, une brosse à dents et du dentifrice, un petit mot ou un dessin, à destination des personnes dans le besoin, se fait aux alentours de Noël. Il est possible de réaliser cette opération sur votre lieu de travail, dans l'école de vos enfants ou votre comité de quartier. Les boîtes sont à déposer au centre de chaque association qui soutient l'opération.

Il est primordial que les prix du loyer, des énergies et des aliments de base soient réadaptés afin que toutes et tous puissent vivre et se nourrir décemment.

Carine

Pour quoi et comment constituer une garantie locative ?

Chères lectrices, chers lecteurs,

Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, avec une attention particulière portée à votre santé. Je suis Aurélien, le nouveau juriste de l'ASBL Solidarités Nouvelles. Je tiens à me présenter brièvement : j'ai obtenu mon bachelier en droit à la Haute école provinciale Condorcet de Charleroi le 13 septembre 2023 et ai débuté ma mission au sein de l'ASBL le 9 octobre de la même année.

Premièrement, Pourquoi constituer une garantie locative ?

La garantie locative, qui est une réserve d'argent, a pour unique but de protéger le bailleur (le propriétaire) contre les potentiels manquements du preneur (le locataire) à ses obligations. La constitution de cette réserve d'argent n'est pas obligatoire sauf si le contrat le stipule, ce qui est presque toujours le cas. Il faut bien comprendre, chers lecteur·ices, que la garantie locative ne sert pas à payer le loyer mais est une somme en plus à constituer.

Deuxièmement, comment constituer la garantie locative ?

Pour la garantie en liquide, le principe consiste tout simplement à verser une somme d'argent qui s'élève maximum à deux mois de loyer **hors charge** sur un compte individualisé et bloqué à la banque au nom du locataire.

Dans le cas où l'argent est payé de main en main, il est extrêmement important d'avoir une preuve de cette opération grâce à un reçu signé par le propriétaire dans lequel il sera indiqué la somme, la date et le motif du paiement.

Cette somme d'argent peut être payée en plusieurs fois. Le propriétaire ne peut pas refuser cette facilité à son locataire. Malheureusement dans les faits, cette demande freine énormément les propriétaires.

Dans mon premier éditorial en tant que juriste pour le magazine saisonnier de l'ASBL Solidarités Nouvelles, j'ai choisi de vous informer sur la question de la garantie locative. A la suite de nombreuses discussions et appels que j'ai eus, j'ai constaté que la plupart des contrats de location présentent des garanties locatives mal constituées. Il m'a semblé évident de partager des informations essentielles sur ce sujet avec vous.

Il existe 4 types de garantie locative :

- 1) La garantie en liquide (par versement ou de main en main)
- 2) La garantie via CPAS
- 3) La garantie via la banque
- 4) La garantie via la région Wallonne

La garantie locative peut aussi être constituée à tout moment pendant la location et éventuellement révisée selon l'augmentation du loyer. C'est une possibilité qui est permise au propriétaire.

C'est une manière pour le bailleur et le preneur de constituer la garantie entre eux, sans l'aide d'institution privée ou publique comme une banque ou un CPAS.

Fréquemment, le bailleur exige le dépôt de cette garantie sur son compte privé, une pratique qui est clairement contraire à la loi.

La garantie locative n'est pas un dû attribué d'office au propriétaire! De plus, les intérêts engendrés par la garantie sont capitalisés en faveur du locataire.

C'est-à-dire que les intérêts créés par cette somme sur le compte doivent revenir entièrement au locataire, raison pour laquelle la garantie locative doit être sur un compte bloqué à son nom. Il est interdit pour le propriétaire de profiter de cet argent.

En réalité, une garantie locative ne constitue pas un paiement comme le loyer. Il s'agit plutôt d'une somme d'argent réservée qui doit revenir au locataire à la fin du contrat de location unique. En cas de refus de la part du propriétaire de la libérer, le locataire est en droit de mettre son ex propriétaire en demeure et, ensuite, de saisir le juge de paix compétent.

En ce qui concerne la garantie locative via le CPAS, la loi permet la constitution de celle-ci à 3 mois de loyer hors charges. La CPAS remet au propriétaire un document qui sert de garantie à la constitution de la caution. Le CPAS se porte garant du locataire.

La garantie bancaire suit exactement le même principe que celle constituée via le CPAS. La différence repose sur le fait qu'une banque est une institution privée qui doit générer du bénéfice. L'ouverture d'un dossier pour une garantie bancaire est donc payante.

La constitution de la garantie via la région Wallonne est une méthode qui existe depuis 2021. Le principe consiste à obtenir la somme via la société wallonne du crédit social (SWCS) par un prêt à taux 0.

La spécificité de cette garantie repose sur le principe que le bailleur n'a aucune idée qu'elle est constituée par le biais d'un prêt, ce qui évite au locataire de voir sa candidature écartée par le bailleur s'il apprend qu'il doit recourir au CPAS pour la constituer.

Par ailleurs, la SWCS assure une forte rapidité du processus décisionnel. Ce prêt est destiné à tous les baux de résidence principale, de colocation ou de baux étudiant qui se situent sur le territoire wallon.

En d'autres termes, les personnes qui sollicitent ce prêt doivent occuper le logement à titre principal pour bénéficier de cette aide. Il existe néanmoins des conditions d'octroi.

Il faut que le revenu imposable ne dépasse pas 65 000€ (majoré de 5 000€ par personne à charge), être majeur ou mineur émancipé et que la durée du bail soit de minimum 1 an pour les résidences principales et les colocations et de 10 mois minimum pour le bail étudiant.

Comme mentionné précédemment, la garantie locative reste bloquée pendant toute la durée de la location.

Un accord mutuel entre le bailleur et le locataire est impératif pour libérer la somme d'argent. À la fin du bail, cette garantie doit obligatoirement être restituée au locataire, avec les intérêts capitalisés.

Bien entendu, si le locataire ne respecte pas ses engagements en accumulant des retards de loyer ou en causant des dommages, le bailleur peut retenir la portion correspondante de la garantie tout en restituant le reste.

En cas de déficit dans la couverture des arriérés ou des dommages, le bailleur a le droit de réclamer la différence auprès de l'ancien locataire. En l'absence d'un accord, la libération de la garantie locative est soumise à la décision du juge de paix.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur ce sujet, n'hésitez pas à rejoindre les ateliers de réflexions que j'anime dans nos locaux de Gilly tout au long de l'année. Contactez notre secrétariat pour vous y inscrire afin que nous puissions vous recevoir dans de bonnes conditions : secretariat@solidaritesnouvelles.org
071/30.36.77

Aurélien Leton



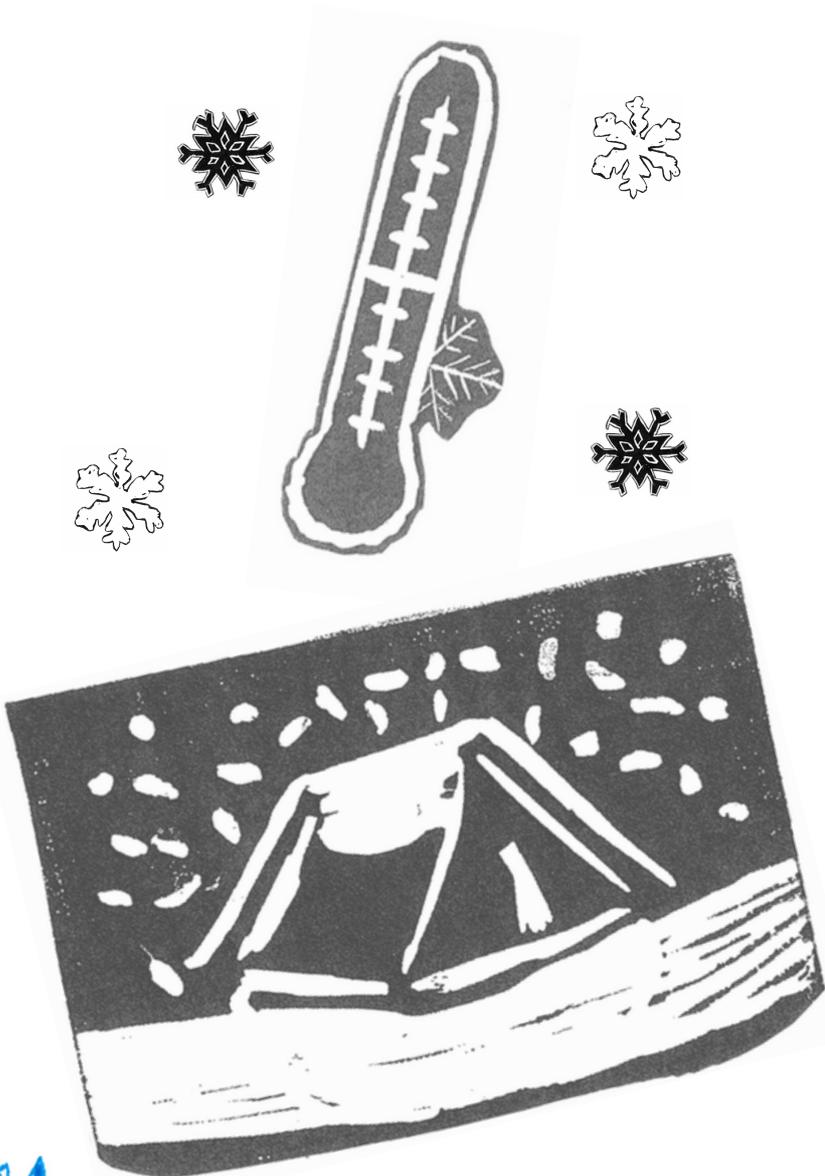
Présentation de la Brochure: Agir face aux expulsions de logement en Wallonie

Le DAL de Charleroi a apporté sa contribution à l'élaboration de cette brochure destinée à tous les citoyens désireux de se renseigner sur cette problématique et d'adopter les bonnes pratiques. Cette publication vise à répondre à diverses interrogations découlant d'un échange entre la théorie juridique et la mise en pratique collective sur le terrain des expulsions de logement.

Son objectif premier est de surmonter l'isolement entourant les expulsions, de créer une solidarité mutuelle, de mieux appréhender le fonctionnement des procédures et les possibilités d'intervention pour préserver la dignité et éviter de se retrouver sans logement.

Les expulsions constituent une transgression sérieuse du droit au logement, qualifiées d'injustes, violentes, dégradantes, et ayant des répercussions dramatiques sur les individus touchés.

Que faire si je suis menacé-e d'expulsion? Quelle est la différence entre une expulsion judiciaire et une expulsion administrative ? Quel est le rôle de la commune, du CPAS ou de la région Wallonne ? Quels sont mes droits si je n'ai pas de bail écrit? Un relogement est-il possible à la suite d'une expulsion ? Et si je suis dans un squat, est-il possible de faire un recours? Comment trouver un-e avocat-e ?





Température de la rue

En tant qu'éducateur de rue, mon travail m'amène souvent à arpenter le centre de Charleroi et sa périphérie « extra-ring ». Au travers de mes différentes maraudes, je me rends dans des endroits où, selon une partie de la population, un climat de tension est palpable.

La tranquillité de certains quartiers est mise en cause par la présence de trafic intempestif qui participe à favoriser un climat d'insécurité. La conjonction des activités délictueuses présentes dans ces lieux conditionne certaines personnes à se rendre coupables, elles aussi, de délits afin d'assouvir l'envie irréprouvable de pouvoir échapper à leur réalité.

Ce sont dans ces conditions de vie que je rencontre le plus souvent des personnes errant en rue. Au détour d'un squat, d'une tente planquée dans les fourrées ou sous un pont, tous les moyens sont bons pour se prémunir des divers dangers qui règnent dans le monde de la rue.

Que l'on soit un homme ou une femme, ce mode de vie ne permet pas de vivre décemment ou dans une dimension où la dignité humaine est respectée.

C'est dans cette perspective que j'essaie d'agir au quotidien depuis que je suis en poste à Solidarités Nouvelles. Mes actions tendent à venir en soutien à une série de personnes qui sont les plus éloignées du logement où ne fréquentant pas les structures d'aides sociales.

En proposant un café, de l'eau ou une gaufre, j'essaie de créer du lien en instaurant un dialogue avec la personne.

Je m'intéresse à elle, à ses besoins et lui porte une attention toute particulière en prenant le temps de l'écouter pour répondre au mieux à ses demandes et à ses besoins.

Dans cette dynamique, je ne fais aucune distinction entre les différents profils des personnes que je rencontre.

Qu'elle soit à la rue présentant ou pas un problème d'assuétude, de toxicomanie ou de reprise de justice, je m'efforce de donner à chacun le même panel d'aides.

Après avoir passé quelques semaines dans différents quartiers et parcouru une petite centaine de kilomètres dans le grand Charleroi, j'ai pu me rendre compte d'une réalité assez frappante.

Je peux noter que les personnes vivant en rue ont organisé un système qui agit indépendamment du système « civil » car ce dernier ne répond pas directement à leurs besoins primaires.

Les alternatives trouvées afin de pallier les problèmes du quotidien sont plus innovantes les unes que les autres. Elles rivalisent d'ingéniosité même si celles-ci peuvent être illégales ou mettre en danger leur personne et/ou autrui. Tous les moyens sont bons pour parvenir à leurs fins ou ne plus avoir faim.

Ce sont à mon sens les principales raisons pour lesquelles je peux émettre des hypothèses concernant le climat dans lequel les sans-abris de Charleroi vivent actuellement. Outre le problème de logements qui est un réel fléau dans l'entité, les conditions d'accès liées à ceux-ci renforcent toujours plus la précarité qu'ils vivent au quotidien et les éloignent davantage d'un avenir offrant des perspectives meilleures.

Le logement : un droit ou un choix ?

Pour ma part, j'ai été SDF et ce n'était pas un choix.

Pour celles et ceux qui n'ont pas connu la rue, on peut souvent entendre que les sans-abri ont choisi de l'être. C'est leur choix, sans doute parce qu'il est plus facile d'être alcoolique ou toxicomane.

Mais pensez-y un instant. Voudriez-vous dormir sur un trottoir juste pour une nuit ?

Voudriez-vous, comme eux, vous demander où vous irez prendre un café, une douche ou, simplement, passer la journée ? Voudriez-vous, le soir, chercher refuge dans un parking mal fréquenté, un sas de banque ou un abribus ?

Nombre d'entre eux errent, la boule au ventre de crainte de se faire agresser, voire violer si vous avez le malheur d'être née dans un corps de femme.

Selon moi, personne n'aspire à mener cette vie.

Tomber à la rue, ça peut arriver à tout le monde. Perte d'emploi, maladie, divorce, accident... les raisons sont nombreuses pour permettre à la rue de vous happer sans aucune forme de pitié.

Nous arpentons souvent les rues de Jemeppe-Sur-Meuse. Nous y avons rencontré une grand-mère qui est à la rue avec sa petite-fille de 9ans. A Liège, Roger, 71 ans, passe ses journées dans un abribus et attend comme il peut de rentrer à l'abri de nuit à 20h15.

Lorsque nous avons frôlé les 6 degrés en dessous de zéro, des personnes dormaient dehors. Voilà les réalités du sans-abrisme en province Liégeoise.

Avant le début des travaux dans le parking de la gare des Guillemins, une 60aine de personnes y dormaient dans des abris de fortune. Ces personnes sont désormais errantes, on ne sait où.

Oui, je peux l'affirmer, ces personnes perdent espoir et s'évadent avec de l'alcool et de la drogue. Oui, cela génère de l'insécurité et les gens ont peur de fréquenter le centre-ville.

Si ces sans-abri pouvaient bénéficier d'un toit, avec un accompagnement adéquat bien entendu, cela profiterait à tout le monde. Au lieu de cela, nous constatons avec amertume ces nombreux logements qui restent vides et décrépissent sans que les autorités réagissent.

Le logement est un droit fondamental, mesdames et messieurs les politiques. Avez-vous pensé à toutes ces personnes qui n'en ont pas dans votre programme pour les prochaines élections ?

Un ancien SDF



Bonjour tout le monde,

Je souhaite vous raconter une histoire qui m'a touché personnellement. Une fois, j'étais dans un café. Il y avait une jeune femme de la quarantaine assise dans un coin avec des bandages partout sur la tête et un bras plâtré. Elle avait l'air effrayée et en souffrance.

Lorsque je suis retourné au café, vers 19h, cette femme s'y trouvait toujours. Je demande au serveur si elle va bien, et il m'explique qu'elle s'est fait agresser par son ancien compagnon. L'agression qu'elle a subie a été d'une violence telle qu'elle a craint de succomber sous les coups de couteau de son agresseur.

Ne sachant pas où aller, elle attend inéluctablement l'heure de fermeture du café pour ne pas se retrouver dehors toute la journée. Sa situation m'a profondément touché et j'ai décidé de lui offrir un repas qu'elle a poliment accepté. Ce qu'elle a vécu, beaucoup d'autres femmes peuvent le vivre à leur tour.

Elle m'explique qu'elle a travaillé en tant qu'infirmière pour les personnes âgées pendant 20 ans en Espagne, avant de rencontrer son agresseur dont elle tombera éperdument amoureuse. Elle a décidé de laisser une partie de sa vie en Espagne pour le suivre en Belgique. Après 2 mois en Belgique, son conjoint perd son logement et, stupeur, elle découvre qu'il est consommateur de drogues dures. Elle a été contrainte de lui donner tout son argent tandis qu'ils squattaient dans une maison abandonnée.

Quand toutes leurs ressources ont été épuisées, il a été en manque de drogue et a commencé à l'agresser. Leur relation devenait de plus en plus nocive et elle a été contrainte de lui donner sa bague ainsi que ses papiers qu'il a monnayé pour une petite somme d'argent. Elle se faisait battre. Jusqu'au jour où il l'a tabassée avec une batte de baseball. Les coups pleuvaient. Sur la tête, les genoux... partout ! Un jour, il l'a agressée au couteau et elle a perdu l'usage de certains de ses doigts. La peur de mourir l'a conduite à s'échapper et à fuir la maison qu'ils occupaient.

Les passant-es qui l'ont aperçue ont fait appel à une ambulance. L'agresseur est monté lui aussi dans l'ambulance afin de s'assurer qu'elle ne le dénonce pas. Les infirmières ont essayé de demander qui était l'auteur des violences mais, par peur de représailles, elle n'a rien dit.

C'était le 31 décembre et ils ont tous les deux passé la nuit à l'hôpital, victime et agresseur dans la même chambre. Le lendemain, elle a été transférée, seule, tandis que son agresseur est sorti, libre et en totale impunité.

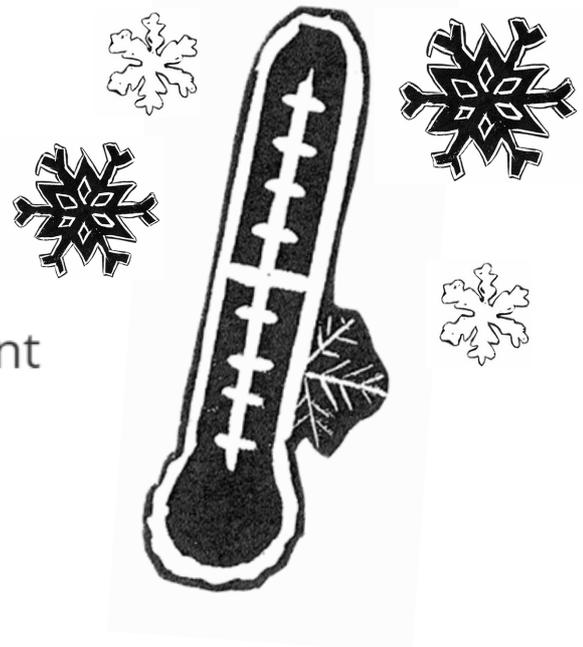
Lorsqu'elle est sortie de l'hôpital, elle n'a pas voulu retourner là où ils logeaient tous les deux. Elle a préféré venir dans ce café où je l'ai rencontrée.

Je lui ai proposé de venir séjourner chez moi après son repas pour qu'elle puisse bénéficier d'un toit sûr en attendant qu'elle porte plainte. Elle n'est en Belgique que depuis 4 mois. Je n'avais pas grand-chose pour l'accueillir mais j'ai pu rencontrer un activiste qui fait énormément de choses pour les sans-abri et il nous a amené 2 couvertures. Il a pu échanger avec la dame et je lui ai transmis le rapport de coups et blessures de l'hôpital. En attendant qu'elle se remette de ces violences, elle a pu profiter d'un toit, d'un lit et d'une chambre chez moi pour se sentir en sécurité. Elle dort au grenier jusqu'à 16h et a mal partout.

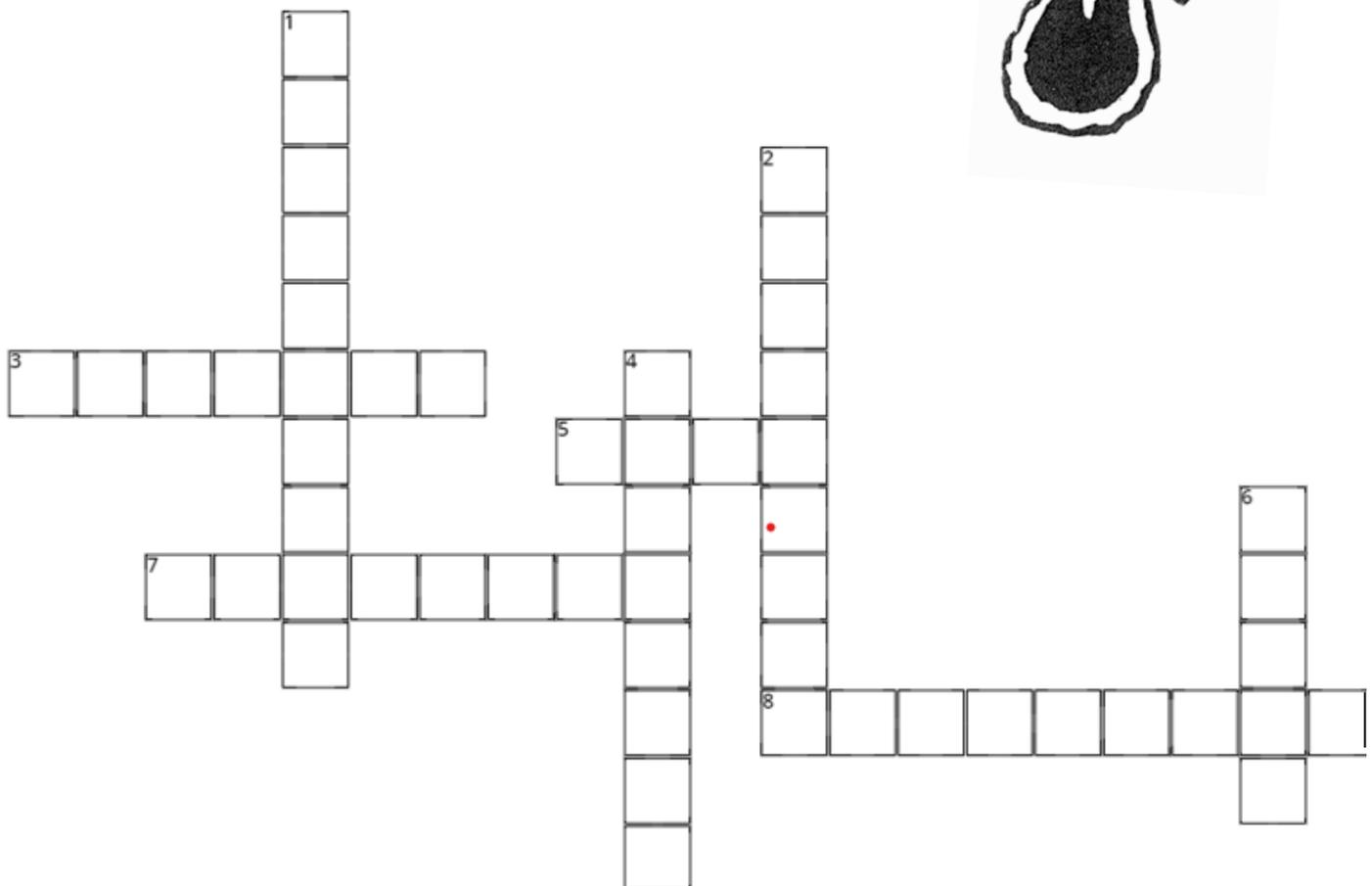
Moi je dors sur le sol. Mon budget alimentaire est très serré mais je dois la laisser rester pour se remettre. Elle veut juste un peu de temps et un toit sûr. Par chance, j'ai pu rencontrer les membres du DAL qui m'ont écouté et supporté. Je leur dis qu'ils peuvent compter sur moi pour sauver cette personne dans une situation qui peut arriver à tout le monde. Je n'ai pas les solutions pour aider les sans-abri qui dorment dehors par ces temps glacials. Combien de logements restent vides alors qu'ils pourraient permettre à des personnes comme cette femme de se mettre à l'abri...

Hbibbi





les mots du logement



Horizontal

3. Somme bloquée par un locataire en guise de garantie
5. Contrat qui lie un propriétaire et un locataire
7. désigne une personne qui ne détient pas de logement
8. Procédure par laquelle un locataire est contraint de quitter son logement par voie d'huissier

Vertical

1. Société de logement public de Charleroi
2. Logement qui est malsain, nuisible pour la santé
4. Structure destinée au logement ou à d'autres activités humaines
6. Procédure par laquelle un locataire ou un propriétaire met fin au contrat de bail



h o m m a g e

Pensées intimes d'un sans abri

Quelle est cette ombre
Qui me suit, dans ce bois en pleine nuit
Où j'ai fui ce monde, qui me mine et me détruit...
J'entends des murmures de voix
Sans ne rien y voir de commun à mes yeux
Le noir profond me déstabilise, me déséquilibre
Suis-je seul en pleine nuit
Perdu en errance...
Me voilà en train de douter de moi
La folie monte dans ma tête
Comme si n'avoir plus de repères
Ne fait de moi qu'un pantin désarticulé
Qui les yeux fermés, essaye de retrouver
Son chemin de vie
J'ai l'impression de mourir
Les murmures étaient-ils les chuchotements de la mort
Ou étaient-ils ceux de mon esprit
Qui, perdu dans des rêves de tristesse
Closent les paupières
Pour ne plus voir ce monde pervers
Où meurent ses amis

Je souffre d'une douleur intérieure
Celle du mal
Celle du bien
Celle de la volonté
De se battre, de lutter
En sachant déjà qui l'emportera

Alors pourquoi se battre contre plus fort que soi
Pourquoi prendre la peine de défendre l'indéfendable
Quand on n'est pas dans la peau d'un avocat
Stop ferme les volets de tes yeux
Fais marche arrière en aveugle
Sens l'air qui t'entoure
Tends l'oreille aux vents

Qui te soufflent le murmure de ces voix qui te guident
Ouvre à nouveau tes yeux...
Pourquoi faut-il te battre, ou lutter simplement
Parce que tu n'es pas de ceux
Qui craignent la peur, le noir ou la défaite
Car tu es un guerrier de lumière
Et malgré cette misère
Tu sais que la vie est une quête.

Comme tel, tu peux te sentir fatigué
Et même m'autoriser à te reposer
Mais jamais tu n'abandonneras
Les plus faibles que toi
Qui que ce soit

Uvier Denis et Myriam Machiroux



FEMMES DE MARS

Les inégalités faites aux femmes est un sujet qui interpelle les Carolos.

Depuis 2015, la journée de lutte internationale du 8 mars a évolué en un mois complet d'activités de prise de conscience.

Le DAL préoccupé par, entre autres, la cause féminine a fait l'interview d'une actrice très importante et militante de terrain : Margaux Joachim.

Portrait :

coordinatrice et animatrice au mouvement d'éducation permanente du PAC -présence et action culturelles-coordination de la plateforme associative et citoyenne des Femmes de mars.

Ce mouvement généraliste du PAC vise pas mal de sujets de société. Le départ d'un projet sera toujours redirigé vers le collectif.

Pour Charleroi, les sujets récurrents sont le féminisme, l'alimentation durable, le logement, la justice sociale, l'écologie et les violences policières. Donner la parole à ceux que l'on n'entend pas.

Pour agir contre les discriminations par des actions globales, culturelles au sens large, des créations sonores, de l'écriture, de la lecture, du théâtre, de la peinture, du collage etc.

Car il lui paraît important de récupérer l'espace public et numérique par les citoyens.

Lutter pour le droit au logement, c'est lutter pour un des droits fondamentaux. La cause des femmes accentue encore plus les inégalités face à ces droits.

Femmes de mars, c'est qui ?

A l'origine, le PAC et la maison de la laïcité ont uni leurs efforts pour mettre en collaboration ce que plusieurs associations font dans leurs zones. Ils ont donc joint les efforts pour coordonner quelques associations.

Plus d'une vingtaine sont actives aujourd'hui dans la plateforme. Mais également un groupe « 8 mars » s'est créé en travail parallèle intégrant ainsi des citoyennes et des hommes "alliés".

Toutes ces associations produisent également diverses activités sur le thème, fournissent, dans un esprit solidaire, un mois complet de programme varié. Tout le mois de mars, elles nous proposent colloque, expos, théâtre, activités de créations et bien plus encore.

Le groupe 8 mars se charge de la grande manifestation à Charleroi, de la préparation, réalise les supports de communication ainsi que l'aide technique et de réalisations aux événements de tout ce mois de mars, ce qui permet, entre autres, de se positionner face à un type de militance.



Femmes du reste de l'année ?

Travailler en sororité, sans concurrence, avec l'objectif commun de combattre les inégalités faites aux femmes, créé et maintient cet aspect tout au long de l'année dans chaque association, ainsi qu'à d'autres moments forts comme la plateforme Ruban blanc qui milite contre la violence faite aux femmes et participe à la manifestation nationale ou encore les journées du matrimoine.

A ce point, il s'agit de belles réussites collectives pour la sensibilisation de ce thème. Par la suite, on envisage d'étendre encore les projets en direction des écoles et d'autres sphères pour leur implication, leur réflexion et en ce compris l'intérêt au militantisme.

Pourquoi ?

Car, si le financement est partagé, le nerf de la guerre manquant est la mobilisation citoyenne qui, bien que ce mois permette de brasser plus de deux mille personnes, est important pour impliquer un maximum de Carolos.

Attirer le public, comme pour tout autre événement, se fait actuellement via le net, les sites, les réseaux, les affichages. Et c'est un point que l'on doit développer. Le regain, après la Covid et les crises financières, est frileux.

Au DAL, on soutient bien évidemment Femmes de mars et nos propres actions sont mises en accent à la réflexion posée par les inégalités faces aux droits, les inégalités particulières que subissent, encore hélas, les femmes.

Coordonnées et infos : <https://femmesdemars.be/>

<https://www.facebook.com/lesfemmesdemars/>

Renée et Myriam





ATELIERS DE RÉFLEXION
Encadrés par l'animateur socio-juridique Aurélien Leton

DAL CHARLEROI 2024



Questions autour de l'habitat

ATELIER DE RÉFLEXION SUR LE CONTRAT LOCATIF EN 3 PARTIES :

Partie 1
Rédaction du contrat de bail & état des lieux d'entrée
LE 22.03.2024 DE 10H À 12H
Qu'est-ce qu'un contrat de bail ? Comment faire son état des lieux d'entrée et à quels points doit-on faire attention ?

Partie 2
Résiliation de contrat & état des lieux de sortie
LE 26.04.2024 DE 10H À 12H
Explication sur la procédure pour mettre fin à un contrat de location. Quels sont les délais à respecter et à quels points doit-on faire attention ?

Partie 3
PEB et règles d'indexations
LE 24.05.2024 DE 10H À 12H
Clarification sur le Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) et explication du concept d'indexation des loyers : comment et quand cette indexation est calculée ?

ATELIER DE RÉFLEXION SUR LES DROITS ET DEVOIRS DES PROPRIÉTAIRES & DES LOCATAIRES EN 2 PARTIES :

Partie 1
Droits et devoirs du bailleur
LE 28.06.2024 DE 10H À 12H
Acquérir une compréhension approfondie des devoirs et obligations du propriétaire en distinguant clairement les domaines relevant de sa responsabilité de ceux qui ne le sont pas.

Partie 2
Droits et devoirs du preneur
LE 26.07.2024 DE 10H À 12H
Acquérir une compréhension approfondie des devoirs et obligations du locataire en distinguant clairement les domaines relevant de sa responsabilité de ceux qui ne le sont pas.

ATELIER DE RÉFLEXION SUR LES EXPULSIONS DOMICILIAIRES
LE 23.08.2024 DE 10H À 12H
Comment (ré) agir face aux expulsions légales, illégales et administratives. A-t-on le droit de m'expulser? Et dans quelles conditions.

.....

**Appel à une semaine d'actions pour le droit au logement en Wallonie
Du 30 mars au 7 avril 2024**

.....

Mobilisons-nous pour le droit au logement !

Dans le cadre de la semaine de mobilisation européenne pour le droit au logement, citoyen·nes et associations unissent leurs forces et défilent partout en Wallonie et à Bruxelles pour inciter nos mandataires à trouver des solutions en vue de mettre fin à la crise du logement.

Loyers impayables, statut cohabitant qui est non-sens sociétal, logements vides ou passoires énergétiques, propriétaires peu scrupuleux, discrimination sur base du revenu, du statut ou de la couleur de peau, etc. L'accès au logement décent, pourtant garanti par la constitution Belge et la déclaration des droits de l'Humain est encore loin d'être un acquis pour tout·es.

Citoyen·nes et associations se mobilisent une nouvelle fois pour faire entendre ce ras-le-bol face à l'inaction du gouvernement pour mettre fin à ces injustices sociales qui génèrent misère et pauvreté.

Nous appelons tous les citoyens et les citoyennes à nous rejoindre et à s'unifier pour scander nos revendications :

- A Charleroi, le samedi 30 mars
- A Bruxelles, le dimanche 31 mars
- A Liège, le samedi 6 avril
- A Namur, le samedi 6 avril
- Aussi à Durbuy, Tournai...

**Ensemble, multiplions les actions pour faire entendre nos voix en faveur
d'un toit pour toutes et tous !**

A toutes les personnes de la rue ainsi qu'aux autres qui, bien qu'ayant un logement, peinent à se nourrir ou à se chauffer, je vous informe des heures d'ouverture de différentes structures qui peuvent vous apporter chaleur et réconfort.

Au Resto Du Cœur, on vous accueille dès le matin pour le petit déjeuner mais également pour un bon dîner à l'approche de midi. Après le repas, si vous ne souhaitez pas errer pour lutter contre le froid, il vous est possible de vous rendre dans les locaux de l'ASBL Comme Chez Nous. Vous pourrez bénéficier de petites collations et également prendre une bonne douche ainsi qu'un petit café, des tartines et d'autres choses.

Quand la nuit tombe, nous, personnes de la rue, pouvons continuer notre chemin vers l'accueil de soirée. Nous y serons accueilli-es avec un petit café, une bonne soupe pour se réchauffer et de quoi manger. Toutes les personnes qui vivent dans la rue et même celles en logement qui ne peuvent se chauffer sont bien accueillies par un personnel humain et à l'écoute.

A la sortie de l'accueil de soirée, nous pouvons continuer notre chemin vers l'abri de nuit pour avoir un bon lit et se mettre au chaud jusqu'au lendemain. Il est très important de respecter les personnes de chaque structure d'accueil, même si on peut sérieusement reprocher que tout ce système ne nous traite pas avec la plus grande humanité...

Même avec le deuxième abri de nuit qui ouvre durant la période hivernale, les places ne sont pas toujours garanties pour les personnes qui n'ont aucun chez-soi. Le triangle peut accueillir des couples ou des familles mais ils n'ont pas toujours de la place pour tout le monde. Parfois, la seule solution c'est une nuit dans un hôtel à Gosselies...

Il est grand temps que l'abri pour femmes puisse voir le jour pour augmenter la capacité des abris qui existent déjà aujourd'hui.

Que ce soit en été ou en hiver, personne ne devrait être contraint de dormir dehors contre sa volonté.



Resto du cœur – Place Delfierrière n°6

Petit déjeuner de 8h30 à 11h00 du 2 novembre 2023 au 1er avril 2023

Le midi un bon repas de 11h30 à 13h30

Fermé les weekends

Le Rebond - Comme Chez Nous - Rue de Charleville, 36C

Lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h

Mardi après-midi de 13h30 à 16h

Vendredi de 9h00 à 11h30

Le weekend:

Samedi De 10h00 à 12h45 et de 12h45 à 15h00

Dimanche soit de 10h00 à 12h45 **OU** de 12h45 à 15h00 (il faut choisir)

L'accueil de soirée – Rue du Spinois

15h00 à 17h Ou de 17h15 à 19h15

Abri de nuit – rue du spinois

De 20h00 à 20h30 Pour les nouveaux et nouvelles.

Pour ceux qui sont déjà inscrits, l'accueil se fait à partir de 20h30. À 20h45, tout le monde doit être rentré. Les nouveaux et les nouvelles bénéficient de 3 nuits d'hébergement.

Appel à dons

VOUS SOUHAITEZ NOUS SOUTENIR AVEC UN DON DÉDUCTIBLE ?
EFFECTUEZ UN VIREMENT SUR LE COMPTE CARITAS BE 260017436326 AVEC LA
COMMUNICATION "PROJET 422" (DON DÉDUCTIBLE FISCALEMENT À PARTIR DE 40€)

RETROUVEZ NOUS SUR INTERNET !

PAGE FACEBOOK



NOTRE SITE WEB



REJOIGNEZ - NOUS

Oyez, oyez ! Approchez !

Avoir des droits, c'est déjà ça ! Les faire valoir, c'est autre chose... Droit à se loger décemment, à bénéficier d'une vie digne, ...

Appel à vous, pour vous, pour nous, pour toutes et tous : Venez nous aider pour vous informer, échanger, rencontrer, expliquer, témoigner, promulguer, MILITER, discuter, annoter, partager, rouspeter, réclamer, communiquer, animer, revendiquer et lutter... l'appel est lancé ! Viens participer !

Chaque 1er et 3e vendredi du mois au 92 à la rue paradis des chevaux à Gilly, on vous accueille chaleureusement de 9h à 12h. Si nos projets vous plaisent, restez ! On travaille dans la bonne humeur de 13h à 16h

Chaque 2e et 4e jeudi du mois de 10h à 15h, on vous accueille dans les locaux de Barricade situés à la rue Pierreuse à Liège.

Polyvalence, travail d'équipe, dynamisme, convivialité, intérêt pour les droits et les devoirs des citoyens, les causes sociales, sensibilité pour les questions du sans-abrisme et du logement, voilà le menu ! Ainsi, de simples citoyens amateurs se confrontent, se heurtent, se touchent nez à nez dans la joie, l'écoute et le respect mais tout de même avec un brin de sérieux.

L'intention est donc de présenter ces difficiles problématiques qui peuvent être vécues de manière dramatique, sous forme ludique pour un public diversifié tout en interpellant les politiques !

INFOS ET CONTACTS

Adresse : Rue du sart - Culpart,9 6060 Gilly

Téléphone : 071/30.36.77

Mail : secretariat@solidaritesnouvelles.org

Editeur responsable : Hayat Ait Lahcen



DAL
CHARLEROI

DAL
LIÈGE

PAC
Agir par la Culture

Fédération
WALLONIE-BRUXELLES

Wallonie